



## Fiche métier Professions libérales









### Les avantages de la Protection Juridique en 3 étapes

#### 1 Maîtriser votre environnement

Dépassements d'honoraires limités par la réglementation, respect du secret professionnel, adaptation des locaux aux normes handicapés... Le droit est omniprésent dans votre quotidien. Vous devez être vigilant dans vos relations avec vos clients, votre bailleur, vos fournisseurs mais aussi vos salariés.

#### 2 Sensibilisez-vous aux risques juridiques

Vous êtes confronté à de nombreux risques juridiques. En voici les principaux exemples.

Origine des risques	Niveau des risques	Exemples de risques
 <b>Clients</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Contestation des honoraires</b></li><li>- <b>Défaut d'information</b> de la clientèle</li><li>- Non respect du code de déontologie</li><li>- Recours pour <b>non respect du secret professionnel</b></li></ul>
 <b>Outils de travail</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficultés à obtenir de la part du bailleur <b>le financement des travaux</b> nécessaires notamment à la mise aux normes du local</li><li>- Non respect des <b>normes de sécurité</b></li></ul>
 <b>Fournisseurs</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Dysfonctionnements des équipements</b></li><li>- <b>Retards de livraisons</b></li><li>- <b>Erreur dans le calcul des cotisations RSI</b></li></ul>
 <b>Salariés</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Non respect du droit du travail</b> : mauvaise gestion des congés, non paiement des heures supplémentaires, rédaction incorrecte des contrats de travail...</li></ul>

## L'information juridique

### pour connaître vos droits et obligations

Sur simple appel, un juriste expérimenté répond à vos questions dans **tous les domaines du droit** liés à votre activité professionnelle.

Ce service est disponible du **lundi au vendredi de 9h30 à 21h00 et le samedi de 14h à 19h30**.<sup>(1)</sup>

## Le conseil juridique <sup>(2)</sup>

### pour éviter un litige coûteux

Lorsque votre problématique concerne un licenciement pour motif personnel ou le renouvellement de votre bail commercial, nous vous proposons de **consulter l'avocat de votre choix pour obtenir des conseils personnalisés** sur la stratégie à adopter.

Nous rembourserons cette consultation jusqu'à 310€ HT <sup>(1)</sup>

## La validation juridique des contrats

### pour signer sereinement

Pour éviter tout litige futur, un juriste valide juridiquement vos projets de baux **commerciaux, de contrats de travail, de contrats de vente, des conditions générales de vente, des convocations à un entretien préalable de licenciement et des lettres de licenciement avant signature**.<sup>(1)</sup>

## La gestion amiable

### pour régler le litige rapidement

En cas de litige, un **juriste habitué à la négociation** intervient auprès de la partie adverse pour rechercher une solution amiable **dans les plus brefs délais**.<sup>(1)</sup>

## La gestion judiciaire

### pour prendre en charge les frais de justice

Si les démarches amiables ne suffisent pas, une action judiciaire est mise en œuvre par **l'avocat librement choisi**.

Les frais de justice (huissier, expert, avocat) sont pris en charge **jusqu'à 30 314 € HT par litige**.<sup>(1)</sup>

## La preuve

Vous êtes relancé par un annuaire professionnel qui vous réclame le paiement d'un abonnement que vous ne vous rappelez pas avoir souscrit. Vous vous demandez quelle attitude adopter. Un juriste répond à toutes vos questions, il vous éclaire sur l'ensemble de vos droits et devoirs et vous indique quelles démarches vous pouvez effectuer.

## La preuve

Vous souhaitez licencier un de vos salariés en raison de ses retards répétés désorganisant l'activité de votre cabinet. Vous aimeriez savoir si ces retards constituent une cause réelle et sérieuse de licenciement.

Grâce à la consultation d'un avocat, vous serez conseillé sur la stratégie et la procédure à suivre.

## La preuve

Pour éviter les erreurs de procédure, la lettre de convocation à un entretien préalable de licenciement que vous prévoyez d'envoyer est validée juridiquement et rapidement par un juriste.

## La preuve

Une de vos patientes vous menace de saisir l'Ordre des sages femmes pour contester les honoraires que vous pratiquez. Un juriste habitué à la négociation se charge de défendre vos droits afin d'éviter tout recours.

## La preuve

Un de vos clients qui conteste les émoluments que vous lui réclamez, saisit le tribunal d'instance pour réclamer réparation de son préjudice.

Les frais de justice nécessaires à la défense de vos droits (huissier, expertise, avocat) sont pris en charge.<sup>(1)</sup>

(1) Selon les clauses et conditions de votre contrat Résoluo Pro et selon la formule que vous avez choisie.

(2) Le conseil juridique n'est possible que sur le contrat Résoluo Pro Envergiure.

Retrouvez-nous sur

